La loi retraite promulguée en pleine nuit : un passage en force inacceptable !

17 avril 2023

Vous l'avez vu, lu ou entendu, vendredi 14 avril, le Conseil Constitutionnel a censuré partiellement le texte de la réforme des retraites sur des dispositions annexes ce qui ne change rien sur l'essentiel des régressions et notamment le recul de l'âge de départ.

Sa validation de forme ne change rien sur le fond : **cette réforme est profondément injuste. Elle est inacceptable. Elle reste rejetée par l'immense majorité de la population et l'ensemble des syndicats unis dans une intersyndicale inédite.**

Le rejet du référendum d'initiative populaire est une mauvaise nouvelle pour la démocratie et une porte de plus, claquée au nez de la majorité de la population. Le résultat d'une seconde demande sera connu prochainement. Le RIP reste un outil qui peut servir et que nous utiliserons pour repousser cette loi.

Alors que les entreprises du CAC 40 réalisent des profits records, le patronat n'a jamais été réellement mis à contribution pour le financement des retraites, b**énéficiant au contraire d'exonérations de cotisations records et d'une avalanche d'aides publiques inconditionnelles**.

Le fameux ruissellement c'est manifestement le fruit du travail de millions de travailleurs et travailleuses qui arrive dans les poches de quelques uns.

Personne n'est dupe comme le montre la puissante mobilisation engagée dans le pays depuis le mois de janvier. Le 13 avril, ce sont à nouveau 1,5 millions de manifestantes et manifestants qui se sont mobilisés ont manifesté dans tout le pays.

L'avis du Conseil constitutionnel est loin de marquer la fin de la mobilisation : nous ne tournerons pas la page. Plus que jamais le sujet à l'ordre du jour est le retrait de cette réforme.

Même si quelques heures après la décision du Conseil Constitutionnel et les manifestations qui l'ont suivi un peu partout en France, Emmanuel Macron a fébrilement décidé de promulguer sa réforme des retraites en pleine nuit.

La démocratie implique une gouvernance pour le peuple et non contre le peuple. C'est pourtant ce que le gouvernement s'entête à faire depuis des mois. Pire, pour faire taire la contestation, le mouvement social est violemment réprimé dans la rue.
Le 15 avril, malgré la décision du Conseil Constitutionnel et la promulgation de cette contre-réforme, 71% des personnes sondées se disent contre cette loi (+3%), 66% indiquent soutenir le mouvement de contestation et 60% souhaitent que les organisations syndicales poursuivent la mobilisation (+2%).

Vous retrouverez ci-dessous le communiqué de **l'intersyndicale nationale qui appelle à faire du 1er mai, une mobilisation historique. Nous pouvons nous organiser afin de nous mobiliser partout, même sur nos lieux de vacances pour celles et ceux qui seront en congés car des manifestations s'organisent partout sur le territoire.**

Au-delà de cette date un peu lointaine, des actions continuent de s'organiser un peu partout. Nous le répétons une fois de plus, depuis le 17 mars 2023, SUD a lancé un appel à la grève illimité nous permettant de nous mobiliser quand bon nous semble.

ON NE TOURNERA PAS LA PAGE - NOUS POURSUIVONS LA MOBILISATION !

Une loi promulguée n'est pas nécessairement appliquée.

Des appels à mobilisation lors de l'allocution d'Emmanuel Macron ce soir devant toutes les mairies à 20h00 ont tourné toute la journée.

Ce "mouvement" lancé dans l'urgence a été plutôt bien accueilli et suivi. Alors que nous écrivons ces lignes, des cortèges prennent les rues des grandes et moyennes villes françaises.

QUELS RISQUES DERRIÈRE LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL ?

" *Quelques heures plus tard, dans la nuit, Macron promulguait immédiatement la réforme. On se trompe en pensant qu'il ne s'agit «que» d'un recul de l'âge de départ en retraite. C'est beaucoup plus que cela.*"

Nous proposons la lecture de cet article court qui ouvre la question.

Au travers de cette vidéo, Le Media propose un petit point sur la semaine passée avec l'économiste Thomas Porcher :

- Après vouloir dissoudre un mouvement : les soulèvements de la terre. Après s'attaquer à la ligue des droits de l'Homme. Le pouvoir s'en prend maintenant au conseil d'orientation des retraites. Le COR c'est ce service indépendant rattaché à la première ministre. Il est composé d'administrations, de parlementaires et de partenaires sociaux. Et son rapport en septembre n'allait pas vraiment dans le sens de l'argumentaire du pouvoir pour défendre la réforme des retraites. On analyse tout cela avec Thomas.

- Ça y est, le conseil constitutionnel a validé le texte malgré le chemin législatif atypique pour cette réforme vendredi. On l'a plusieurs fois répété ici : la réforme est passée par un projet de loi de finances de sécurité sociale rectificatif 2023 alors que cette réforme n'est pas une petite rectification d'un budget et surtout ne concerne pas forcément 2023. Chemin qui limite les débats à 50 jours. Avec certains des articles qui ne sont pas budgétaires, dans une loi budgétaire. Sans parler des autres outils utilisés : 49.3, vote bloqué et j'en passe. On décrypte tout cela.

- Enfin, les vraies questions de fond ne seraient-ce pas celles des salaires et de l'inflation ?

- La mobilisation doit-elle continuer malgré la promulgation de la loi ?

Macron brasse du vent et nous méprise !

Emmanuel Macron continue d'assumer une réforme des retraites injuste, brutale et injustifiée. Il colporte les mêmes mensonges sur la nécessité de cette loi malgré les nombreuses déconstructions et la mobilisation historique commencée en janvier. Nous n'attendions rien de cette allocution, nous ne sommes pas déçus.

Le président de la République a voulu tourner la page de la mobilisation sociale en enchaînant les expressions creuses et vides de sens. S'il croit y arriver c'est que, de son Palais de l'Elysée et de sa classe sociale, il est étranger à nos réalités.

Nous ne sommes pas "une séquence politique", nous sommes un mouvement social profond et puissant. Avec l'intersyndicale nous disons à l'exécutif de prendre ses responsabilités et de ne pas appliquer cette loi.

Les syndicalistes de SUD / Solidaires ont participé ce soir dans toute la France à des centaines de rassemblements et concerts de casseroles, exemple de la détermination à continuer la lutte pour nos retraites. De même, plusieurs rassemblements intersyndicaux ont eu lieu aujourd'hui face aux déplacements des ministres. Les soutiens à cette loi ne seront tranquilles nulle part : ils veulent nous voler deux ans de nos vies, ils doivent rendre des comptes.

Que ce soit pour les retraites ou les salaires, la question est bien celle du partage des richesses. Les discours sur la nécessité de travailler plus sont d'autant moins acceptables dans un pays de milliardaires, de supers-profits exponentiels et où la fraude fiscale atteint 100 milliards par an. Le mépris des travailleuses et des travailleurs qui produisent les richesses n'est pas acceptable, tout comme le mépris envers la jeunesse. Les violences policières, les réquisitions de salariés, les interdictions de manifester ne sont pas acceptables.

Notre Union syndicale Solidaires se réunira en comité national les 19 et 20 avril pour déterminer les suites concrètes pour continuer la mobilisation et développer un rapport de forces conséquent. D'ici là nous soutenons l'ensemble des luttes et des actions, en particulier dans le rail le 20 avril.

Nous allons construire un 1er mai massif, festif et déterminé pour défendre nos retraites et nos droits mais aussi pour porter nos solutions face aux urgences sociales et climatiques, face aux discriminations et dominations.

La mobilisation pour nos retraites et pour une réelle démocratie continue !

Tract unitaire de l'intersyndical suite au vent brassé par Emmanuel Macron ce soir à 20h00.

Un 1er Mai unitaire et populaire pour le retrait !

Les propos, ce soir, tenus par le président de la République démontrent qu'il n'a toujours pas compris la colère qui s'exprime dans le pays et s'obstine. Il doit respecter la démocratie sociale et le rejet très majoritaire de cette réforme par la population.

En s'entêtant, l'exécutif ne prend pas conscience de la responsabilité qu'il porte en s'enfermant dans le déni et il est le seul responsable d'une situation explosive sur l'ensemble du pays.

Depuis 3 mois, le rejet de la réforme des retraites est toujours aussi massif. Après avoir promulgué la loi dès vendredi, le Président de la République confirme dans son allocution, son mépris à la fois envers les organisations syndicales et envers les jeunes et l'ensemble de la population. L'intersyndicale confirme qu'elle ne participera pas aux réunions avec l'exécutif, ni à celle de demain avec le Président de la République.

Durant 12 journées de manifestations puissantes, de grèves, d'actions et d'initiatives locales, dans les entreprises, dans les services publics et sur les lieux d'étude, l'intersyndicale a mobilisé des millions de travailleurs, travailleuses, de jeunes et retraité.es.

L'intersyndicale appelle à faire du 1er mai une journée de mobilisation massive, unitaire et populaire contre la réforme des retraites partout sur le territoire, dans le calme et la détermination. Elle invite tous les travailleurs et travailleuses, jeunes, retraité.es comme l'ensemble de la population à s'y rendre massivement, entre collègues de travail, amis, en famille pour obtenir l'abrogation de cette réforme injustifiée, brutale et injuste.

Les secrétaires généraux et présidents et co-délégué-ées des organisations syndicales et de jeunesse participeront à la manifestation à Paris en présence de représentants syndicaux internationaux en soutien à notre lutte.

Uni-es, ensemble, déterminé-es pour la justice sociale.

Paris, le 17 avril 2023

Solidairement.

L'équipe de SUD SFR

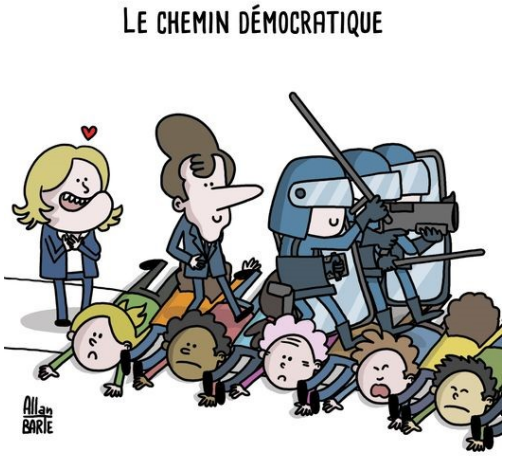

[Notre newsletter.]
[Connaitre vos droits].
[Rejoignez SUD.]
[Formulaire de contact.]
[Retrouvez nos tracts].

Restez informés, SUD vous propose deux nouveaux outils :

Whatsapp **Telegram**

Mail : sudsfr@sudptt.fr
Contact : http://bit.ly/sudsfr
Yann Raffaud : 06 46 48 54 80
Emile Alabassi : 06 01 88 16 34
Frédéric Vanden-Bil: 06 27 30 18 44

Sud PTT
Fédération des activités postales
et de télécommunications